ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Le codéveloppement

dans le contexte de la formation continue en psychothérapie

Document entériné par le conseil d'administration de l'Ordre le 6 décembre 2019

Table des matières

Table des matières 2
Le codéveloppement 3
La définition 3
Les conditions 3
Réaliser un mouvement vers la connaissance 3
Remplir l'attestation de participation 4
1. Descriptif du projet 4
A. Titre de l'activité 4
B. Rationnel 4
C. Durée de l'activité et dates 4
D. Formateur 5
E. Objectifs 5
F. Préalables à la participation 6
G. Contenu conceptuel ou théorico-clinique 6
H. Sujet(s) 6
I. Méthode de travail ou pédagogie 6
J. Rôles et responsabilités 7
K. Références 7
2. Identification et signatures des participants 8
Conclusion 8
Annexe : Attestation de participation à une activité de codéveloppement en psychothérapie 9

Le codéveloppement

Le codéveloppement est une des modalités de formation continue répertoriées dans la *Résolution sur les modalités relatives à la formation continue en psychothérapie* (ci-après, la Résolution) adoptée par le conseil d'administration de l'Ordre. Il s'agit d'une des activités de formation qui peut permettre aux psychologues et aux titulaires du permis de psychothérapeute de remplir leur obligation de formation continue conditionnant l'exercice de la psychothérapie[1].

La définition

La résolution définit le codéveloppement comme suit :

> Une activité de formation qui consiste à s'engager à participer activement, voire à préparer et mettre en œuvre une activité dont le but est de maintenir ou de développer les compétences professionnelles dans l'exercice de la psychothérapie. Le groupe de codéveloppement peut s'appuyer exclusivement sur les connaissances, l'expérience clinique et les compétences des participants qui jouent alors tous les rôles de l'activité de formation, incluant celui de formateur ou de présentateur. Il est possible aussi que le groupe s'appuie en tout ou en partie sur les compétences d'un ou plusieurs formateurs.

Les conditions

Réaliser un mouvement vers la connaissance

Aux fins de la formation continue en psychothérapie, le codéveloppement implique une composante d'enseignement, que celle-ci soit prise en charge par un formateur ou par les participants[2] eux-mêmes, lesquels s'engagent à faire des apprentissages. À cette fin, les participants peuvent s'appuyer sur des textes considérés comme des classiques, sur des articles de recherche ou encore sur des publications révisées par des pairs (par exemple, les *textbooks, handbooks* et autres *deskbooks* de psychologie et de psychothérapie, manuels généralement dirigés par des spécialistes qui publient dans le domaine visé). Ainsi ce recours systématique aux modèles théoriques ou aux données de recherche pourra varier selon les modalités retenues, et c'est ce qui distingue le groupe de codéveloppement du groupe de soutien ou de discussion entre pairs qui n'est pas une activité de formation admissible aux fins de la formation continue en psychothérapie, bien qu'on puisse y apprendre des choses. Le codéveloppement se distingue aussi des réunions de travail, incluant les réunions interdisciplinaires ainsi que les réunions concernant les plans de services individualisés.

---

[1] Jusqu'à 45 heures par période de référence de 5 ans peuvent être comptabilisées pour l'ensemble formé des catégories suivantes : codéveloppement, lecture, formation en milieu de travail et rédaction d'article ou de chapitre de livre scientifique ou professionnel.

[2] Il n'est pas nécessaire que tous les membres du groupe de codéveloppement soient psychologues ou psychothérapeutes. Si certains participants profitent du codéveloppement parce qu'ils sont en formation pour devenir psychothérapeutes, d'autres, sans chercher à exercer la psychothérapie, désirent fonctionner plus efficacement dans un contexte interdisciplinaire ou encore cherchent à enrichir la conceptualisation de leurs interventions dans leur champ d'exercice professionnel spécifique.

Remplir l'attestation de participation

Pour répondre aux exigences de formation continue en psychothérapie, les participants doivent remplir une attestation de participation[3]. Le modèle d'attestation est disponible sur le site web de l'Ordre et présenté en annexe de ce document. Il comprend les 12 rubriques suivantes, qui sont maintenant détaillées et illustrées par des exemples de ce qui est attendu. Il n'est pas nécessaire de faire pré-approuver le projet par le conseiller à la formation continue[4].

1. Descriptif du projet

A. Titre de l'activité

Le titre représente le projet, met en évidence l'idée maîtresse ou le thème central.

Par exemple :

Applications de la technique de la désensibilisation par le mouvement oculaire (EMDR) pour le trouble stress post-traumatique (TSPT) avec trouble concomitant.

B. Rationnel

Cette section clarifie la raison d'être du projet et permet d'apprécier la pertinence des objectifs d'apprentissage par une description de la problématique. Il s'agit donc de situer le contexte, de préciser le problème auquel s'adresse l'activité. Ainsi, on peut faire référence à une situation concrète qui pose une difficulté particulière, un défi, un enjeu délicat, un état souhaité, une compétence à développer, etc. Ce peut être un problème rencontré par le professionnel dans son travail, une interrogation, une situation ou un problème posé par la pratique de la psychothérapie.

Par exemple :

Le traitement par la technique de la désensibilisation par le mouvement oculaire (Eye Movement Desensitization and Reprocessing - EMDR) pour la clientèle présentant un trouble stress post-traumatique (TSPT) ainsi qu'un trouble concomitant pose des défis particuliers. Ces présentations complexes doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part du clinicien qui doit appliquer un protocole structuré. Comment tenir compte des spécificités de l'état mental du client? Des questions se posent aussi quant à l'utilisation d'interventions ou de techniques adjuvantes recommandées. Dans ce contexte, la mise à jour des connaissances et l'identification des avancées sont nécessaires aux praticiens en bureau privé. On cherche à faire le point sur les nouvelles perspectives et favoriser une approche réflexive de l'intervention dans la psychothérapie du trauma.

C. Durée de l'activité et dates

Il s'agit de la durée totale de l'activité, en heures, ainsi que des dates de rencontres prévues.

Concernant la participation, seules les heures de participation réelle aux rencontres sont comptabilisées. Un participant rapporte uniquement les heures où il a participé en groupe[5]. En effet, il n'est pas obligatoire de réaliser toutes les heures prévues initialement au projet pour

[3] Le formulaire peut être téléchargé à partir de la page suivante : https://www.ordrepsy.qc.ca/modeles-d-attestation.

[4] Comme toute autre activité déclarée au portail, le codéveloppement peut être sujet à des vérifications.

[5] L'attestation signée par les autres participants est la pièce justificative validant la participation.

pouvoir rendre compte des heures de participation. Par exemple, un participant qui s'absente à une des neuf rencontres prévues pourra inscrire les heures de participation que représente sa présence aux huit autres rencontres[6].

Les heures consacrées à préparer le projet ne sont pas prises en compte; seules les heures de participation à l'activité d'apprentissage en groupe sont comptabilisables pour la formation continue en psychothérapie[7].

Par exemple *:*

Neuf (9) rencontres (de 9h à 12h) aux dates suivantes : 17-24-31 janvier, 7-14-21-28 février et 14-21 mars 2019.

D. Formateur

Lorsque le formateur n'est pas un membre du groupe, il faut préciser dans cette section son nom, ses qualifications et ses titres professionnels, son éventuelle appartenance à un ordre professionnel, son expérience clinique relative au contenu à présenter, ainsi que le sujet qu'il présentera. On doit pouvoir apprécier la compétence du formateur pour dispenser une activité devant être liée à l'exercice de la psychothérapie, une autre spécialité ou discipline. Lorsque la formation est assumée par les membres du groupe, il n'y a pas lieu de présenter leurs compétences s'ils sont psychologues, médecins ou titulaires d'un permis de psychothérapeute. Lorsque la responsabilité de dispenser la formation est partagée, il est pertinent d'indiquer ceux qui partagent cette responsabilité et selon quelles modalités.

Soulignons que, comme l'activité de codéveloppement n'est pas une activité soumise au processus formel de reconnaissance de l'Ordre, les formateurs de cette activité, invités ou non, ne peuvent déclarer des heures à titre de formateurs aux fins de la formation continue en psychothérapie.

Par exemple :

Les participants occuperont à tour de rôle le rôle de formateur. Tous sont psychologues ou encore membre d'un ordre professionnel et titulaires d'un permis de psychothérapeute.

E. Objectifs

Les objectifs ainsi que leur nombre dépendent de multiples facteurs, notamment le contenu de l'activité, la méthodologie et les compétences visées. Les objectifs peuvent se référer au savoir, au savoir-faire, ou au savoir-être[8].

Par exemple :

---

[6] En formation continue, les pauses sont établies à 15 minutes par demi-journée. Rien n'empêche cependant de prévoir de plus longues pauses, mais le temps imparti doit alors être retranché des heures à comptabiliser.

[7] Le temps imparti à la recherche documentaire, à l'exploration des bases de données, à l'étude personnelle et à la préparation de l'activité de formation n'est pas admissible. La participation à un groupe implique en effet un certain engagement à participer activement, parfois aussi à animer et enseigner, souvent à réaliser les tâches nécessaires à la tenue du groupe et de son organisation, soit des activités qui ne sont pas comptabilisables.

[8] Dans la perspective du développement professionnel tout au long d'une carrière professionnelle marquée par des changements rapides, on pourrait aussi évoquer le savoir-devenir qui réfère à la manière dont la personne se met en projet en tentant d'infléchir le cours des choses, en cherchant du sens dans son futur. Pour plus d'information sur le concept de savoir-devenir, voir Lebrun, Smidts et Bricourt (2011), de même que le blogue de Rodet (2007).

1. *Décrire les mécanismes d'action d'EMDR en lien avec le rôle des mouvements oculaires et les effets attendus.*
2. *Contraster l'efficacité empirique d'EMDR lorsque comparée à d'autres interventions.*
3. *Combiner et ajuster le protocole recommandé pour le TSPT à celui d'un trouble concomitant.*
4. *Appliquer le protocole EMDR aux populations suivantes : militaires avec stress opérationnel ou vétérans, réfugiés et proches victimes d'un homicide.*

F. Préalables à la participation

Il faut préciser les conditions de participation au groupe, le cas échéant. Par exemple, on retrouve souvent le fait d'avoir préalablement suivi une formation déterminée, d'avoir un nombre minimal d'années d'expérience, d'avoir déjà travaillé auprès d'une clientèle particulière, d'être en mesure de réaliser certaines activités professionnelles, etc.

Par exemple :

Avoir une expérience clinique avec les clients souffrant de TSPT.

G. Contenu conceptuel ou théorico-clinique

Cette section présente le contenu étudié, les concepts, les théories, les modèles, les pratiques, les techniques ou les données de la recherche qui seront enseignées. Elle constitue le plan de travail qui fait consensus entre les participants. Les concepts étudiés doivent être détaillés avec leur source.

Une partie de ce plan pourrait, par exemple, prendre cette forme :

1) *Protocole de traitement EMDR*
   a) *Rôle des mouvements oculaires* et mécanismes attentionnels impliqués (Lee, 2006)
   b) *Consolidation de la mémoire (Stickgold, 2008)*
2) *Efficacité*
   a) Clinique (Maxfield, Lake, & Hyer, 2004)
   b) Neurobiologique (Smith, 2003)
   c) Études comparatives
      i) TCC (Seidler & Wagner, 2006)
      ii) Exposition prolongée (Tarquinio, 2007)
3) *Efficacité d'EMDR pour le stress au combat (Albright, 2010; Albright & Thyer, 2010)*
   a) Controverse et débat sur la question (Schubert & Lee, 2009)
   b) *Intervention auprès des militaires et vétérans (Russell & Friedberg, 2009)*

H. Sujet(s)

Il s'agit de cocher quel(s) sujet(s) s'applique(nt) à l'activité de formation, parmi la liste proposée (voir l'annexe).

I. Méthode de travail ou pédagogie

Le codéveloppement est une activité de développement professionnel qui peut inclure la consultation structurée entre pairs[9] ou encore la conceptualisation de cas[10]. Cette consultation est dite informelle étant donné qu'elle n'est pas assujettie à la règle de tenue de dossier. Cette

[9] Le modèle de codéveloppement de Payette et Champagne (1997) est un exemple pertinent de la structure évoquée ici.

[10] Au plan procédure, Hadjistavropoulos et ses collaborateurs (2010) proposent un modèle pertinent pour la présentation d'un cas et Cohen (1983) un modèle pouvant inspirer la rétroaction des participants d'un groupe de codéveloppement.

consultation peut permettre, notamment, de répondre à des enjeux cliniques et professionnels, d'obtenir du soutien ou de développer une réflexion critique sur sa pratique professionnelle[11]. Cette modalité peut également contribuer à réduire l'isolement et l'épuisement professionnel ainsi que la honte face aux erreurs perçues (Counselman et Gumpert, tel que cité dans Truneckova et al., 2010).

On indique la manière par laquelle les apprentissages seront réalisés. Lorsqu'un consentement explicite des participants est requis (démonstrations, mise en situation, etc.), cette précision est importante. Parmi les méthodes possibles, on retrouve, notamment, l'exposé magistral, le jeu de rôles, la mise en situation expérientielle, l'étude de cas, la résolution de problèmes, la discussion dirigée, la présentation d'un protocole, la démonstration, le compte-rendu d'expérience et l'entraînement.

J. Rôles et responsabilités

Le cas échéant, il faut préciser les rôles de chacun. Par exemple, si on désire produire un résumé des rencontres, qui prendra les notes et préparera le compte-rendu? Demandera-t-on à un participant d'observer sans intervenir et de donner de la rétroaction à la fin de la rencontre? Le formateur désigné sera-t-il l'animateur? Si non, qui sera l'animateur[12].

> Par exemple :
> *Chaque rencontre est composée d'une présentation théorique de 90 minutes suivies d'une période de 90 minutes réservée aux applications possibles ou à la présentation d'illustrations puisées à même la pratique des participants et d'un échange. Les présentations porteront sur les connaissances utiles pour l'exercice de la psychothérapie. Les références constituent le plan de lecture permettant à tous de se familiariser avec les thématiques. Les participants qui présentent poursuivront la recherche de littérature au besoin et transmettront les références additionnelles aux autres participants. La présentation MS Power Point ou copie des notes de présentation seront remises aux participants au maximum 48 heures avant chacune des rencontres. À tour de rôle, chaque participant sera appelé à jouer le rôle de secrétaire et transmettra un résumé des conclusions ou recommandations issues des échanges.*

K. Références

Pour l'exemple présenté ci-dessus, la liste de référence est la suivante :

Albright, D. (2010). Does EMDR reduce post-traumatic stress disorder symptomatology in combat veterans? *Behavioral Interventions, 25*(1), 1-19.

Albright, D. L., & Thyer, B. (2010). EMDR is not an empirically supported treatment for combat-related PTSD. . .Yet: A response to Elisha C. Hurley, DMin, Colonel, USA (retired). *Behavioral Interventions, 25*(4), 355-360. doi:10.1002/bin.304

Lee, C. D. (2006). The active ingredient in EMDR: is it traditional exposure or dual focus of attention? *Clinical Psychology & Psychotherapy, 13*(2), 97-107.

Maxfield, L., Lake, K., & Hyer, L. (2004). Some Answers to Unanswered Questions about the Empirical Support for EMDR in the Treatment of PTSD. *Traumatology, 10*(2), 73-89. doi:10.1177/153476560401000202

[11] Le codéveloppement ne comprend ni aspect évaluatif, ni asymétrie relationnelle, ni responsabilité des personnes impliquées (au sens juridique du terme) face à l'application des recommandations émises. Ainsi, contrairement à ce que la terminologie anglophone pourrait laisser entendre, il ne s'agit pas de supervision, bien que le codéveloppement soit souvent assimilé à de la « *peer supervision* ».

[12] Ces différents rôles n'ont rien d'obligatoire, mais ils contribuent à la méthodologie de l'activité.

Russell, M. C., & Friedberg, F. (2009). Training, treatment access, and research on trauma intervention in the armed services. *Journal of EMDR Practice and Research, 3*(1), 24–31.

Schubert, S., & Lee, C. W. (2009). Adult PTSD and its treatment with EMDR: A review of controversies, evidence, and theoretical knowledge. *Journal of EMDR Practice and Research, 3*(3), 117-132. doi:10.1891/1933-3196.3.3.117

Seidler, G., & Wagner, F. (2006). Comparing the efficacy of EMDR and trauma-focused cognitive-behavioral therapy in the treatment of PTSD: a meta-analytic study. *Psychological Medicine, 36*(11), 1515-1522.

Smith, S. (2003). The effect of EMDR on the pathophysiology of PTSD. *International Journal of Emergency Mental Health, 5*(2), 85-91.

Stickgold, R. (2008). Sleep-dependent memory processing and EMDR action. *Journal of EMDR Practice and Research, 2*(4), 289–299.

Tarquinio, C. (2007). La thérapie EMDR: Dans la prise en charge du traumatisme psychique. *Revue Francophone du Stress et du Trauma, 7*(2), 107-120.

2. Identification et signatures des participants

L'attestation tient lieu de contrat de formation entre les participants lorsqu'ils y apposent leurs signatures accompagnées de leurs titres et numéros de permis.

Conclusion

Le codéveloppement offre aux participants de la flexibilité avec la possibilité de préparer une activité de formation en collaboration avec leurs pairs qui sera ajustée à leurs besoins de formation non seulement au plan du contenu, mais aussi de la méthodologie. Ainsi, les participants peuvent non seulement choisir, mais aussi combiner et accentuer, voire développer des méthodologies qui faciliteront l'atteinte d'objectifs de développement professionnels identifiés. En outre, les participants qui pratiquent dans des régions ou l'offre de formation est moins grande y verront une opportunité intéressante.

Références

Cohen, L. H. (1983). Document-based peer review in a psychology training clinic: A preliminary report of a statewide program. *Professional Psychology: Research And Practice, 14*(3), 362-367. doi:10.1037/0735-7028.14.3.362

Hadjistavropoulos, H. D., Kehler, M. D., Peluso, D., Loutzenhiser, L., & Hadjistavropoulos, T. (2010). Case presentations: A key method for evaluating core competencies in professional psychology? *Canadian Psychology/Psychologie Canadienne, 51*(4), 269-276. doi:10.1037/a0021735

Lebrun, M., Smidts, D. & Bricoult, G. (2011). *Comment construire un dispositif de formation ?* Bruxelles : De Boeck, 200 p.

Payette, A. et Champagne, C. (1997). *Le groupe de codéveloppement professionnel*. Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.

Rodet, J. (10 novembre 2007). *Savoir Devenir* [Blogue]. http://blogdetad.blogspot.com/2007/11/savoir-devenir-par-jacques-rodet.html

Truneckova, D., Viney, L. L., Maitland, H., & Seaborn, B. (2010). Personal construct peer consultation: Caring for the ultranationalistes. *The Clinical Supervisor, 29*(2), 128–148.

Annexe
Attestation de participation à une activité de codéveloppement en psychothérapie

1. Descriptif du projet

A. Titre de l'activité :

B. Rationnel :

C. Durée de l'activité (durée et date des rencontres, nombre d'heures totales) :

D. Identification du formateur lorsqu'applicable :

E. Objectifs du projet :

F. Préalables à la participation lorsqu'applicable :

G. Contenu conceptuel ou théorico-clinique :

H. Cochez le sujet s'appliquant au contenu conceptuel :

- ◯ le processus et les méthodes d'évaluation;
- ◯ le processus et les méthodes d'intervention;
- ◯ les traitements reconnus scientifiquement visant les troubles mentaux spécifiques;
- ◯ les techniques reconnues scientifiquement en lien avec l'exercice de la psychothérapie;
- ◯ les facteurs communs (la suggestion, les attitudes du psychothérapeute, le cadre et les attentes du client, la qualité relationnelle et les habiletés de communication);
- ◯ les outils critiques (les méthodes scientifiques telles la recherche quantitative, les statistiques ainsi que la recherche qualitative dont les modèles épistémologiques, entre autres, l'herméneutique et la phénoménologie);
- ◯ le développement humain et ses problèmatiques, notamment sur le plan culturel, la classification des troubles mentaux et la psychopathologie;
- ◯ le lien entre la biologie et la psychothérapie incluant la psychopharmacologie et les neurosciences;
- ◯ les aspects légaux et organisationnels de la pratique de la psychothérapie;
- ◯ l'éthique et la déontologie;
- ◯ la supervision.

I. Méthode de travail ou pédagogique :

J. Rôles et responsabilités des participants (formateur, animateur, modérateur, secrétaire, observateur, etc.) :

K. Références :

2. Identification et signature des participants